

MESURES POUR LA CLASSE NATURE EN JOURNÉE PLEIN AIR

Version 1 – 6 avril 2021

Les mesures présentées dans ce tableau font suite à l'annonce de la reprise des activités parascolaires et des sorties scolaires dans les lieux autorisés et la confirmation par la Direction générale de la santé publique que les centres de vacances sont de tels milieux.

Les mesures présentées ci-après sont applicables n'eut égard à la zone de couleur de provenance de la clientèle ou à la zone de couleur d'appartenance du camp.

Notez que les séjours avec hébergement sont toujours limités aux bulles familiales et non applicables aux bulles-classe.

Rassemblement	<ul style="list-style-type: none"> - Les rassemblements ne sont pas recommandés. - Assurer la distanciation de 2 m entre les bulles-classe.
Maintien des mesures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures d'hygiène (lavage des mains, étiquette respiratoire, etc.) et les mesures de salubrité (nettoyage et désinfection des lieux et matériel) restent en vigueur.
Transport	<ul style="list-style-type: none"> - Référez-vous à votre compagnie de transport pour connaître plus précisément les mesures sanitaires actuelles (par exemple le ratio). - Tous les participants et accompagnateurs, tout comme le chauffeur, doivent porter le masque. - Assignation des places pour l'aller et le retour. - Prévoir les procédures d'embarquement et de débarquement de sorte à respecter les bulles-classe et la distanciation entre celles-ci.

<p>Capacité d'accueil et salles</p>	<p><u>Extérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminé par le gestionnaire selon la capacité d'accueil du site <p>Note : Si l'accès au site est autorisé pour la pratique libre d'activités, aucun contact ne doit être fait entre une bulle-classe et les pratiquants afin de minimiser les contacts avec la communauté. Ainsi, un plateau ne peut être utilisé pour la pratique libre et l'accueil de classe nature en même temps.</p> <p><u>Intérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assigner les locaux de manière stable - 1 seule bulle-classe par local pour réaliser les activités, notamment en cas d'intempéries - L'animateur adopte le port du masque à l'intérieur - Si la rotation est nécessaire, assurer un nettoyage des locaux entre chaque rotation de groupe - Si utilisation d'un grand local (ex. gymnase) établir la capacité d'accueil en calculant 2 m entre les bulles-classe et assurer des zones de circulation bien définies visuellement (cônes orange, ruban adhésif au plancher, etc.) entre les bulles-classe - Il importe de prévoir le respect de la distanciation en zone d'étranglement; par exemple identifier des entrées et sorties distinctes.
<p>Ratio classe nature 1 animateur pour 15 participants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les groupes doivent être formés à partir des bulles-classe existantes à l'école - Si l'enseignant participe aux activités avec sa bulle-classe, il peut compter dans le ratio d'encadrement

<p>Port du masque de procédure</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures applicables à l'école sont en vigueur au camp. - Employé : Port du masque en tout temps à l'intérieur et à l'extérieur lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
<p>Soins de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les symptômes soient monitorés avant l'arrivée (par exemple transmettre un questionnaire à l'enseignant et aux parents) - Le personnel de soins de santé doit porter l'équipement de protection individuelle complet lors d'une intervention de premiers soins - Se référer au Guide camp de jour pour l'ensemble des mesures <ul style="list-style-type: none"> - https://campsquebec.com/mesures-covid19 - Dans la section «Santé et bien-être»
<p>Hygiène et salubrité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfection complète des installations sanitaires avant l'arrivée des groupes - Lavage des mains ou gel hydroalcoolique avant et après chaque activité, la prise de repas et l'arrêt aux installations sanitaires - Prévoir des stations en quantité suffisante, fournir et remplir des contenants de solution hydroalcoolique sur les plateaux et aux animateurs - Nettoyage 3 fois par jour des installations sanitaires ou davantage si l'achalandage le requiert
	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser 1 seule bulle-classe par plateau d'activité - Maintien de la distanciation entre les bulles-classe; par exemple dans un gymnase.

<p>Activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la distanciation de l'animateur ou port du masque lorsque impossible (ex. contact lors d'ajustement de harnais d'escalade ou VFI) - Pour plus d'informations, veuillez consulter le Guide camp de jour <ul style="list-style-type: none"> - https://campsquebec.com/mesures-covid19 - Dans la section «Programmation»
<p>Matériel et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque possible, privilégier le matériel individuel ou par bulle-classe - Avant et après l'utilisation par chaque groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des équipements mous : intérieur des casques, VFI, harnais, etc.) - Désinfection des équipements durs : (pagaies, ballon, arc et flèches, etc.)
<p>Restauration</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser de prendre les repas à l'extérieur - Favoriser 1 seule bulle-classe par local pour manger. Dans le cas du gymnase, cafétéria ou chapiteau, assurer une distanciation de 2m entre les bulles-classe. - Salles à manger avec service de restauration : la salle à manger peut être utilisée pour la prise de repas selon les consignes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la période de repas, une distance physique de 2 mètres doit être maintenue entre le personnel et entre le personnel et les élèves. Les élèves d'une même classe n'ont pas à observer de distanciation. - Si différentes classes se trouvent ensemble dans une zone commune destinée aux repas (ex. cafétéria), une distanciation minimale de 2 mètres est requise afin de minimiser les contacts. - Si un même local est utilisé en rotation par différents groupes, les aires de repas devront être nettoyées et désinfectées entre chaque vague de dîneurs.

	<ul style="list-style-type: none"> - Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents dans une cafétéria, le port du couvre-visage est exigé. - Le nombre d'élèves admissibles en même temps doit être limité de façon à respecter les mesures de distanciation recommandées. - Les horaires des dîners peuvent être adaptés pour éviter une trop grande affluence (prévoir du temps entre chaque vague de dîneurs pour le nettoyage et la désinfection des aires de repas). - Renforcer le non-partage d'aliments, de breuvages, de contenants, de gourdes d'eau et d'ustensiles. - Éviter le plus possible d'avoir recours au libre-service. Le service devrait être assuré par des employés. - Restreindre le nombre de personnes impliquées dans la distribution d'aliments. - Si les repas de type take-out sont privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> - Préparer 2-3 boîtes par groupe. Le groupe passe chercher ses boîtes - Livraisons par voiture aux différents endroits/salles où les groupes mangent - Un groupe à la fois passe au point de chute - Si l'animateur doit prendre le repas avec son groupe, une distanciation stricte de 2 m est nécessaire pour la période du repas
Formations et travail d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la formation à distance - Lors de formation en présentiel, la distanciation de 2 m entre les animateurs est obligatoire. À l'extérieur, si la distanciation de 2 m n'est pas possible, le port du masque est obligatoire. À l'intérieur, le port du masque est obligatoire en tout temps

Personnel en pension	<ul style="list-style-type: none">- L'hébergement du personnel se fait en chambre individuelle- Si le partage des installations sanitaires est nécessaire : une personne à la fois ou selon le respect de la distanciation et/ou selon un horaire établi pour les douches- Pour les repas, une distanciation stricte de 2 m doit être respectée (intérieur et extérieur)- Le port du masque est obligatoire dans les aires communes intérieures ou lorsqu'à moins de 2 m à l'extérieur
Personnel mobile	<ul style="list-style-type: none">- Monitoring des symptômes au quotidien<ul style="list-style-type: none">- Consulter le Guide camp de jour pour plus d'information- https://campsquebec.com/mesures-covid19<ul style="list-style-type: none">- Dans la section «Santé et bien-être»